

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
195^e année
31 janvier 2019
n° 3 / 7804^e
pages 121 à 192

RESPONSABILITÉ CIVILE / Projet de réforme

Faut-il soumettre les accidents ferroviaires
au régime de la loi Badinter ?

> chronique Jonas Knetsch

138

Pour une consécration légale
de la faute séparable des fonctions du dirigeant

> chronique Olympe Dexant-de Bailliencourt

144

ÉDITORIAL

121 Le sondage en abîme, *Jean-Baptiste Perrier*

ACTUALITÉS

- 124 Admission des créances: portée sur la prescription opposable à la caution solidaire
- 125 Victimes d'infraction (indemnisation): assistance tierce personne permanente
- 127 Location touristique (visite par agents municipaux): renvoi d'une QPC
- 128 Travail (égalité de traitement): jour de congé le Vendredi Saint
- 130 Empreintes génétiques (refus de prélèvement): demande d'effacement au FNAEG
- 131 Abus de droit (nouvelle définition): portée sur les démembrements de propriété

POINT DE VUE

136 Au Cambodge, la fin du mythe de l'autogénocide, *Ghislain Poissonnier*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 151 **Panoramas**: Droit européen des droits de l'homme, *Jean-François Renucci*
- 157 Droit de la preuve, *Jean-Daniel Bretzner et Augustin Aynès*
Notes: Un ancrage stable dans un droit du travail en mutation, *Soc. 28 nov. 2018*
 - avis *Catherine Courcol-Bouchard*
 - note *Marie-Cécile Escande-Varniol*
- 169
- 177
- 182 Rejet par la Cour de cassation de l'indemnisation autonome du préjudice d'avilissement,
note sous Civ. 2^e, 13 déc. 2018 [3 arrêts], Stéphanie Porchy-Simon
- 187 Pas d'indemnisation pour les descendants d'esclaves, *note sous Civ. 1^{re}, 8 nov. 2018, Kelly Picard*

ENTRETIEN

192 Laurent Aynès - Publicité foncière: vers une modernisation ?

DALLOZ



31/35, rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT,
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
PHILIPPE DÉROCHE

CONSEIL SCIENTIFIQUE
Alain BÉNABENT, Pascale DEUMIER,
et Philippe MERLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
Bénédictte FAUVARQUE-COSSON

RÉDACTION

• DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

• RÉDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

Thomas LEFORT (5356)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires: Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET

Société et marché financier: Alain LIENHARD

• ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction:

Patricia ANDRY (5284)

Laurence BREUZÉ-DINNAT (5481)

Katy PERCHEREAU (5366)

Directeur artistique: Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique: Raphaël HENRIQUES

1^{er} secrétaire de rédaction: Véronique THILL

Illustration couverture: Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétariat de rédaction numérique: Carole ROBAN

ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Abonnements: Yvette NAY, *Directrice*

80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax: 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients: Ginette N'KOUA, *Responsable*

Tél.: 01 40 92 20 85

Service publicité: Myriam LACROIX, *Responsable*

Tél.: 01 40 92 69 66 - mlacroix@editions-legislatives.fr

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 645 € HT (658,55 € TTC)

Étranger: 711 € HT

Prix au numéro: 28,59 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1022 T 82206

JOUVE, 733 rue St Léonard BP 3

53101 Mayenne Cedex

Dépôt légal - Janvier 2019

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3956040 €

Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14^e

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR69 572 195 550

Société des Éditions Lefebvre Sarrut



Origine du papier: Portugal
Taux de fibres recyclées: 0 %
Prot.: 0,08 kg/t

ÉDITORIAL

Jean-Baptiste Perrier

121 Le sondage en abîme

ACTUALITÉS

124

DROIT DES AFFAIRES

Contrat d'affaires

Vente commerciale (vice caché): portée de la prescription commerciale, *Com.* 16 janv. 2019

Entreprise en difficulté

Admission des créances: portée sur la prescription opposable à la caution solidaire, *Com.* 16 janv. 2019

Liquidation judiciaire (dessaisissement): portée sur le divorce du débiteur, *Com.* 16 janv. 2019

Propriété intellectuelle

Brevet (action en annulation): portée du pouvoir juridictionnel, *Com.* 9 janv. 2019

Société et marché financier

Société civile immobilière (associé): nu-propriétaire indivis de droits sociaux, *Civ. 3^e*, 17 janv. 2019

125

DROIT CIVIL

Contrat-Responsabilité-Assurance

Victimes d'infraction (indemnisation): assistance tierce personne permanente, *Civ. 2^e*, 17 janv. 2019

Responsabilité du fait des animaux (chiens): caractérisation du comportement anormal, *Civ. 2^e*, 17 janv. 2019

Famille-Personne-Succession

Certificat successoral européen: caractère facultatif d'un formulaire, *CJUE* 17 janv. 2019

Donation (inexécution des charges): qualité pour agir en révocation, *Civ. 1^{er}*, 16 janv. 2019

Enlèvement international: résidence habituelle de l'enfant au Congo, *Civ. 1^{er}*, 17 janv. 2019

127

DROIT IMMOBILIER

Construction-Urbanisme

Location touristique (visite par agents municipaux): renvoi d'une OQPC, *Civ. 3^e*, 17 janv. 2019

Copropriété

Association foncière urbaine libre (vente de lots): responsabilité du notaire, *Civ. 3^e*, 17 janv. 2019

128

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

Droit européen

Travail (égalité de traitement): jour de congé le Vendredi Saint, *CJUE* 22 janv. 2019

128

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Droit pénal

Peine (motivation): absence des prévenus à l'audience, *Crim.* 15 janv. 2019

Peine (confiscation): exigence de motivation, *Crim.* 16 janv. 2019

Excès de vitesse (véhicule de fonction): désignation expresse du conducteur, *Crim.* 15 janv. 2019

Procédure pénale

Principe *ne bis in idem*: escroquerie par fausses factures à fin de remise induue de TVA, *Crim.* 16 janv. 2019

Empreintes génétiques (refus de prélèvement): demande d'effacement au FNAEG, *Crim.* 15 janv. 2019

Ministère public (désistement): contestation en appel par la partie civile, *Crim.* 16 janv. 2019

Saisie pénale immobilière: qualité pour invoquer le caractère disproportionné, *Crim.* 16 janv. 2019

131

DROIT PUBLIC

Fiscalité

Abus de droit (nouvelle définition): portée sur les démembrements de propriété

132

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Qualité de salarié (gérant-associé unique): défaut de lien de subordination, *Soc.* 16 janv. 2019

Fermeture d'un établissement (recherche d'un reprenneur): compétence du juge administratif, *Soc.* 16 janv. 2019

Contrat d'insertion (allocation chômage): portée du refus de renouvellement, *Soc.* 16 janv. 2019

Salarié protégé (mandat extérieur): obligation d'informer l'employeur, *Soc.* 16 janv. 2019

Comité d'entreprise (fusion-absorption): portée sur les actions contre l'employeur, *Soc.* 16 janv. 2019

Comité d'établissement (examen des comptes): assistance d'un expert-comptable, *Soc.* 16 janv. 2019

Grève (transports terrestres): agents grévistes déclarés disponibles, *Soc.* 16 janv. 2019

Sécurité sociale

Frais de transport sanitaire: inconstitutionnalité du régime, *Cons. const.*, 25 janv. 2019

135

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Compétence européenne (matière matrimoniale): violation des règles de litispendance, *CJUE* 16 janv. 2019

Profession juridique et judiciaire

Avocat (convention d'honoraire): portée d'un échange de courriers, *Civ. 2^e*, 17 janv. 2019



POINT DE VUE

136

Au Cambodge, la fin du mythe de l'autogénocide
par Ghislain Poissonnier



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUES

138

Réforme de la responsabilité civile: faut-il soumettre les accidents ferroviaires au régime de la loi Badinter?
par Jonas Knetsch

144

Pour une consécration légale de la faute séparable des fonctions du dirigeant
par Olympe Dextant-de Bailliencourt

PANORAMAS

151

Droit européen des droits de l'homme
Surveillance de masse et Convention européenne des droits de l'homme
par Jean-François Renucci

157

Droit de la preuve
juillet 2017 - octobre 2018
par Jean-Daniel Bretzner et Augustin Aynès

NOTES

169

Un ancrage stable dans un droit du travail en mutation
avis sur Soc. 28 nov. 2018
par Catherine Courcol-Bouchard

177

note sous Soc. 28 nov. 2018
par Marie-Cécile Escande-Varniol

182

Rejet par la Cour de cassation de l'indemnisation autonome du préjudice d'avilissement,
note sous Civ. 2^e, 13 déc. 20181 [3 arrêts]
par Stéphanie Porchy-Simon

187

Pas d'indemnisation pour les descendants d'esclaves,
note sous Civ. 1^{re}, 8 nov. 2018
par Kelly Picard



ENTRETIEN

192

Laurent Aynès
Publicité foncière: vers une modernisation?

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non. Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit

à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes:

- pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page);
- pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5500 signes (références entre parenthèses).



***Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.**

Retrouvez également votre revue numérique sur Dalloz-Revues.fr